

déclaration D'ACCIDENT

À retourner à : Ethias, rue des Croisiers 24, B-4000 Liège

[A] à compléter par le déclarant

1 IDENTITÉ DU PRENEUR D'ASSURANCE

N° du contrat	
Dénomination et adresse complète de l'établissement assuré	
Rue	N°
Code Postal	
Localité	
Référence	
Téléphone	

2 IDENTITÉ DE LA VICTIME (en caractères d'imprimerie, s.v.p.)

Nom	Prénom	
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles) - femme mariée ou veuve : nom de jeune fille		
Date de naissance	N° registre national	
Adresse		
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)		
N°	Bte	
Code postal	Localité	Pays
Classe	Section	Année
Si la victime n'est pas un élève : sa fonction		

3 IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL (parent, tuteur...)

Nom	Prénom
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles) - femme mariée ou veuve : nom de jeune fille	
Profession	N° de compte

4 DATE ET LIEU DE L'ACCIDENT

Date	jour	heure	h
À L'ÉCOLE			
<input type="radio"/> pendant les cours théoriques	<input type="radio"/> au cours d'éducation physique	<input type="radio"/> à l'internat	
<input type="radio"/> pendant les cours pratiques	<input type="radio"/> en récréation, à la plaine de jeux	<input type="radio"/> en colonie	
À L'EXTERIEUR DE L'ÉCOLE			
<input type="radio"/> sur le chemin de l'école	<input type="radio"/> en excursion		
Endroit précis :			
Moyen de locomotion utilisé :			

5 DESCRIPTION DE L'ACCIDENT (causes, circonstances, conséquences et/ou dommages occasionnés)

(en cas d'accident de roulage, veuillez également compléter le cadre 6)

[B] avis aux parents d'un élève victime d'un accident scolaire ou d'un accident sur le chemin de l'école

- 1) Votre enfant a été victime d'un accident scolaire pour lequel Ethias est l'assureur.
- 2) Le contrat d'assurance prévoit le remboursement du coût des soins, par référence au tarif I.N.A.M.I., pour la part excédant les prestations de la mutualité. Sauf exception, seules les prestations reprises au tarif de l'assurance maladie invalidité peuvent faire l'objet d'un remboursement.
- 3) En application des dispositions légales, les médecins et cliniques doivent réclamer le paiement de leurs prestations courantes directement au patient et délivrer les attestations de soins donnés, destinées à la mutualité.
- 4) Sur présentation des notes justificatives et des décomptes de la mutualité, Ethias rembourse, selon le mode de paiement souhaité (n° de compte), le montant de son intervention.
- 5) La victime et ses parents ont la liberté du choix du médecin (ou clinique) quel que soit le médecin qui est intervenu pour les premiers soins.

IMPORTANT

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le cadre ci-dessous ou d'y apposer une vignette de la mutualité et de signer la demande d'autorisation relative aux données médicales.

Nom et prénom du titulaire _____
Organisme assureur _____
N° d'inscription _____

Attention : la loi du 9 août 1963 fait une obligation à tous d'être affiliés à une mutualité. Si ce n'est pas votre cas, nous vous prions de nous faire connaître ci-après les raisons précises

.....
.....
.....

Ethias rassemble des données à caractère personnel vous concernant pour les finalités suivantes : évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres et toutes opérations de promotion de ses services et de fidélisation. Ces données peuvent être communiquées aux entreprises faisant partie du groupe Ethias à des fins de promotion commerciale.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, en obtenir la rectification éventuelle et vous opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de promotion commerciale. Vous opposez-vous à cette utilisation ?

Les données relatives à la santé sont utilisées pour l'acceptation des risques souscrits à Ethias, pour déterminer l'étendue des garanties du contrat et pour la gestion du contrat et des sinistres. Les destinataires de ces données sont les personnes chargées, au sein d'Ethias, de ces missions.

Vous pouvez, à tout moment, retirer votre accord pour que ces données soient traitées par les personnes susmentionnées.

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée à :

- Ethias - Service 1100 - rue des Croisiers 24 - 4000 Liège - fax 04 220 32 50 - plaintes.col@ethias.be
- Ombudsman des assurances - square de Meeûs 35 - B-1000 Bruxelles - fax 02 547 59 75 - info@ombudsman.as
- Commission bancaire, financière et des assurances
rue du Congrès 10-16 - B-1000 Bruxelles - fax 02 220 58 17

L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité pour le candidat preneur d'assurance d'intenter une action en justice. La loi belge est applicable au contrat d'assurance.

J'autorise Ethias à traiter les données relatives à la santé me concernant ou concernant mon enfant.

Fait à

le

Signature,

1) Nom, prénom et _____
(en caractères d'imprimerie s.v.p.)
adresse du médecin traitant _____

2) Nom, prénom et _____
adresse de la victime _____

3) Date de l'accident _____ - _____ - _____

4) Date et heure du premier examen médical _____ - _____ - _____ heure _____ h _____

5) Lésions _____
(indiquer la nature des blessures, les parties du corps atteintes) _____

6) Où la victime est-elle soignée ? _____

7) La victime peut-elle se déplacer ? oui non

8) Durée probable du traitement : _____

9) Conséquences probables de l'accident : _____

10) Estimez-vous que la lésion constatée peut avoir eu pour cause l'accident relaté à la rubrique 5 ? oui non

11) Y a-t-il concours d'un état antérieur (infirmités, maux ou maladies) ? oui non Si oui, lequel ? _____

12) a. Une intervention chirurgicale a-t-elle été pratiquée ? oui non Si oui, laquelle ? _____

Dans quel établissement et par quel chirurgien ? _____

b. Une radiographie de diagnostic et/ou de contrôle a-t-elle été faite ? oui non Par quel radiologue ? _____

c. Désirez-vous l'intervention d'un spécialiste ? _____

13) Observations : _____

Fait à _____ le _____
Signature, _____